

Le Comité Fédéral, apportaient en ce jour de Noël, les idées de rédemption qui doivent sortir du socialisme.

Le basculement fut considéré et MOCHÉ l'air d'exposer des doctrines socialistes ; il n'étais longtemps sur la question syndicale que ne peu avoir de conviction que si les ouvriers étaient économiquement, le mouvement politiquement.

Notre camarade VANDALLE exposa l'œuvre du Parti et détermina nettement la lutte de classe qui s'accentue du jour en jour.

A ce moment, un opportuniste que la veillée de la veille a complètement abruti : lance quelques idées. On le porte à la tribune ou son vocabulaire de barrière souleva contre lui tout l'auditoire.

On nous dit que c'est un nommé Mousset, voyageur de commerce à Lille. Nous aurions pu croire qu'un pareil Mousset fasse partie de la corporation et humerales des voitures.

La partie de Vandalle terminée, aux applaudissements de l'assistance, et voit dans l'union de toutes les forces de gauche le succès socialiste dans les trois circonscriptions de Douai.

Un ordre du jour approuvant les déclarations des orateurs fut déclamé. C'est d'un bon présage pour l'avenir.

## ROUBAIX

### POTS-DE-VIN

Un canard démocrate-chrétien ayant dévoilé qu'une enquête était faite au sujet de pots-de-vin reçus par un conseiller municipal collectiviste de Roubaix, un immense campagne rédactionnelle à une feuille à la houpe dans cette ville a, les jours suivants quotidiennes de Lille et de Roubaix se sont emparées de cette information.

Or, si le fait est exact, il démontre le souci de la municipalité de sauvegarder ses intérêts des contribuables et le canard qui a déployé ses ailes à ce propos, est mal parti puisque son intenton évidente était de faire au Conseil municipal ce Roubaix, tout entier.

Mais nous pouvons dire qu'en l'espace, l'enquête dont il s'agit n'intéresse pas un conseiller municipal, pour la raison bien simple qu'en vertu de la loi un conseiller ne peut pas être le fournisseur d'un commerce à l'administration de laquelle il appartient.

La petite machine des démocrates-chrétiens et de leurs compères cléricaux fait donc un pétard tiré dans le vide et qui ne fera qu'éclabousser ses auteurs.

### Le legs Boucher de Perthes

Hier matin à 11 heures a eu lieu, à la mairie la cérémonie de la distribution des récompenses du legs Boucher de Perthes. Très peu de personnes étaient présentes.

La commission était représentée par les citoyens De Cock, L. Carpenter et Marcaux ainsi que l'abbé Ghesquière et M. G. Motte.

Le citoyen De Cock, adjoint, qui présidait, a prononcé le discours suivant :

Mesdemoiselles, messieurs,

Après avoir pris connaissance des demandes qui lui ont été adressées et être entouré de tous les renseignements utiles la commission chargée de décerner le legs Boucher de Perthes a décidé de diviser, cette année encore, la prime

dans deux lots cent cinquante francs, à Mme Edmée Sériot et à M. Georges Demi-prime. Les deux lotiens sont destinés à deux personnes dont deux cents francs sont réservés au M. Cécile Wagnon. Vous savez qu'aux termes formels du testament de M. Boucher de Perthes, le livret de caisse d'épargne remis aux ouvrières récompensées ne peut pas rembourser que six francs par cent et que la prime ne peut être dédiée à ses tiers, à moins d'autorisation de maire.

Une médaille d'encouragement est attribuée à Mme Edmée Brelot.

Une Mlle Série, Waggon et Fretin me permettent de les féliciter sincèrement, en votre nom, Mesdemoiselles et Messieurs, au nom de mes honorables collègues de la commission et en mon nom personnel.

Ceux qui me font l'honneur de m'entendre voudront bien, de leur côté, me permettre de rappeler que semblable cérémonie simple et émouvante a lieu aujourd'hui pour la dixième fois, dans cet Hôtel de Ville ; c'est un anniversaire qu'on saura bien passer sans adresser un véritable hommage à la mémoire du fondateur du legs, dont plus de trente de nos ouvrières rouaient plus particulièrement au caractère par le malheur et très méritantes, ont bénéficié à ce jour.

À une époque presque lointaine, tant les bouches que les gants sont vides. M. Boucher de Perthes, dans la vieille civilisation de la classe à laquelle il appartient sans doute une illusion... Mais cette illusion générale, et en mettant lui-même en pratique, par son legs, les sentiments de fraternité qu'il pratiquait. M. Boucher de Perthes a mort à sa mort le témoignage respectueux de tous les hommes sincères, de tous les esprits droits.

Ce dont je parle à M. Marceau, rapportera de la Commission.

Le citoyen Marceau prononce ensuite un discours dans lequel il daigne les qualités et le dévouement des ouvrières récompensées.

La commission du legs, dit-il, a pensé qu'il était juste et nécessaire que devraient être également récompensées les œuvres d'eau de Mme Edmée Série et Cécile Wagnon, la prime de 500 francs leur fut partagée.

Céline Sériot avait déjà obtenu une médaille d'encouragement et c'était pour la 30e fois que Mme Wagnon était nommée par la commission.

Une médaille d'encouragement a été accordée cette année à Mme Edmée Brelot, George Renard, 20 centimes.

Le communisme et l'évolution économique par Paul Lafargue, 10 centimes.

Le collectivisme au Palais Bourbon (discours de Jules Guerne à la séance du 20 novembre 1894), 10 centimes.

L'Alsace-Lorraine devant la Chambre (discours de Jules Guerne à la séance du 29 février 1897), 10 centimes.

Double réponse de Jules Guerne à M. de Mun et M. Deschanel 20 centimes.

Patriotisme et internationalisme, par Jean Juers, 10 centimes.

Socialisme libertaire et anarchisme, critique de la philosophie anarchiste de Hamon et de la sociologie future de Jean Rave. Analyse complète de ces trois œuvres par Georges Renard, 20 centimes.

Catholique Socialiste par Tabarant, 10 centimes.

Le Paradis terrestre, par Rieuzy, 5 centimes.

Vie le Communisme par Vandervelde, 10 centimes.

Le Capitalisme par Vandervelde, 10 centimes.

Qu'est-ce que le Socialisme ? par Bonnard, 10 centimes.

L'Anarchisme par Rienzi, 10 centimes.

L'Économie populaire du Socialisme, par Rienzi, 20 centimes.

Travail et Proletariat par Brisseac, 5 centimes.

République Sociale par Siegre-Evansy, 10 centimes.

Dépot pour Roubaix : 300 francs, 10 centimes.

NOTA : Avant peu la Bibliothèque Socialiste sera ouverte au public par une série de brûches nouvelles, des plus instructives.

« Ce n'est pas à dire, en effet, que dans les meilleures périodes le développement des

villes, l'esprit d'abnégation et de courage familial soient choses rares... Certes non.

Si l'ensemble se démantèlera ce la fondation Boucher de Perthes, c'est plutôt pour cette autre et contraire raison, que chez notre population ouvrière le sacrifice pour les siens est chose commune et de tous les jours que le devoir d'humanité et d'assez encor s'y pratique à chaque porte et que cet héros emblème du foyer qui anime des enfants de huit ans est continuier dans nos familles de travailleurs, dont la vie a souvent été résumée trop souvent, aujourd'hui, par cette tragique formule : Une servitude sans terme et une misère sans espérance !

A 11 heures et demie la cérémonie était terminée.

### Combats de coqs

Une importante partie de coqs réunis, vendredi après-midi, l'eurent d'amateurs chez M. Lequenne, à l'Endroit.

On jouait au 35 p. 100 fr., entre Félix Dheugers de Courtrai, et l'Hornat et les Bouchers d'Etampois réunis.

Voici les résultats de cette importante partie qui a duré trois mois :

Felix Dheugers de Courtrai a gagné la 20 paire perdus les 1re et 2e paire, les 3e et 4e paire n'ont pas décidé. L'avis sera.

Un bon combat de coqs a eu lieu hier chez M. Dutertre au Dragon Français, le 2e paire.

On jouait au 50 p. 50 fr., entre Félix Dheugers de Courtrai, et l'Hornat et les Bouchers d'Etampois réunis.

Voici les résultats de cette importante partie qui a duré trois mois :

Felix Dheugers de Courtrai a gagné la 20 paire perdus les 1re et 2e paire, les 3e et 4e paire n'ont pas décidé.

Les habitués étaient nombreux, dimanche soir, chez Lumbier, au Clairon des Zouaves, rue Pellarin, pour assister à la 16e partie de coqs qui se jouait 20 pour 30 contre le Ben Vivant de la rue des Champs.

Le Clairon des Zouaves a gagné les 1re et 2e paire et perdu la 3e paire.

Beaucoup d'amateurs étaient réunis dimanche, chez M. Delmarie, rue Beaumont, pour assister au rendage de la partie de coqs.

Delmarie a gagné la 2e et perdu les 1re et 3e paire. Nombreux paris.

Aujourd'hui lundi, au Clairon des Zouaves, rue Pellarin, 2 de 3 pour 5 francs contre le Maréchal de Leyghem. Mise au pari.

Une intéressante partie a eu lieu samedi, jour de la Noël, entre M. Alphonse Dussart, anciennement Calonne, rue Pierre de Normandie, et l'abbé Ghesquière et M. Motte.

Le Président excusa ensuite le camarade Delmarie qui devait faire une réunion publique et contradictoire, qu'il ne se rendrait pas parce que les socialistes auraient certainement raison.

Nous enregistrons l'avis.

## LILLE LE NORD

### ARRONDISSEMENT DE LILLE

LA MADELEINE — Incendie. — Un incendie assez considérable a été déclaré dans les anciens magasins de M. Emile Bouriez, rue St Charles ; ces bâtiments sont voisins de deux où le feu a pris, il y a environ un mois.

Le feu a été occasionné par l'échauffement de balles de déchets. On ne put réussir en arrêter les effets destructeurs.

Tout le village de la Salle du général a été détruit.

Les dégâts sont évalués à 7000 francs, couverts par diverses assurances.

COMINES. — Réunion privée. — M. Danette, député, organisa pour aujourd'hui lundi, une réunion privée. On ne pourra y assister que munis d'une carte d'invitation.

Le village entendu que ces cartes n'ont été achetées qu'aux fidèles du député qu'aux réactionnaires.

Il faut que M. Danette redoute bien la contradiction pour avoir ainsi.

Ajoutons que la réunion sera dirigée à l'assassinat de i-Concordia, à 8 h. soir.

Les électeurs républicains et socialistes apprennent la façon de procéder de M. Danette, comme elle le met à disposition.

Le président excusa ensuite le camarade Delmarie qui devait faire une réunion publique et contradictoire, qu'il ne se rendrait pas parce que les socialistes auraient certainement raison.

Nous enregistrons l'avis.

### ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

ST AMAND LES EAUX. — Parti ouvrier.

(Section ardennaise). — Mercredi 29 décembre à 7 h. 30 du soir, salle de l'Empreinte, réunion de la commission administrative et de contrôle.

A la même jour et même lieu réunion générale et des groupes. — Objet, renouvellement de la commission, rédaction des comptes, etc.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

DOUAI. — Tirage au sort. — Voici, pour l'arrondissement de Douai les dates auxquelles les concours de la classe 1897 procéderont aux opérations du tirage au sort :

Canton d'Arleux, jeudi 29 janvier, à 9 h.

du matin — Canton de Douai ouest, vendredi 31 et 1er février, à 9 h.

Canton sud de Douai, vendredi 31 et 1er février, à 9 h.

Canton nord de Douai, vendredi 22 et 23 février, à 9 h.

Canton de Marchiennes, lundi 25 et 26 février, à 9 h.

Canton d'Orchies, mardi 26 et 27 février, à 9 h.

Canton de Lezennes, mardi 26 et 27 février, à 9 h.

CANTON DE L'AVENNE

TRÉLON. — Grève accident. — Un sieur Couture, dit Bonjour, domestique chez M. Clavron, propriétaire de la verrerie de Beaufort, a été renversé au tombeau lorsqu'il conduisait un tonneau de verre et que son cheval fit soudain un brusque écart et projeta le conducteur sur le bac de gaz.

BEL. — Dimanche le 2 janvier, un grand bal sera donné, à 8 h. du soir, au Château Gayant.

### ARRONDISSEMENT D'AVESNES

TRÉLON. — Grève accident. — Un sieur Couture, dit Bonjour, domestique chez M. Clavron, propriétaire de la verrerie de Beaufort, a été renversé au tombeau lorsqu'il conduisait un tonneau de verre et que son cheval fit soudain un brusque écart et projeta le conducteur sur le bac de gaz.

Le bal sera donné, à 8 h. du soir, au Château Gayant.

### PAS-DE-CALAIS

#### LES DÉLÉGUÉS MINEURS

Le 12 Mars dernier, le citoyen Basly interrogea le Ministre des Travaux Publics, au sujet du remaniement des circonscriptions de délégués mineurs, opéré par l'administration préfectorale.

Le député de Lens-Carvin, prétendit que la mesure prise, aurait pour résultat de compromettre la sécurité des travailleurs de la mine.

Bah ! s'écria Turri le nombre des délégués des mineurs qui n'est, dans tout le Pas-de-Calais, que de 551 avant le renouvellement triennal a été porté à 501. Contrairement à l'affirmation de M. Basly, disait-il, dans les circonscriptions minières de son département, l'œuvre administrative a eu pour but d'augmenter de dix les journées d'inspections ouvertes. Le ministre va vouloir bien reconnaître la bonne foi de l'interpellateur, mais il soutient que son erreur provient de la façon dont ce dernier avait fait ses calculs.

Si quelqu'un a, en la circonsistance, pour le besoin de sa cause, falsifié les chiffres, ce n'est certainement pas le citoyen Basly. En effet, le total des ouvriers occupés dans les mines du Pas-de-Calais est passé de 43 000 en 1893 à 48 000 en 1896, soit cinq mille meilleurs en plus. La production s'était accrue de près de trois millions de tonnes, personne n'oseraient soutenir que les galeries souterraines ne se sont pas développées dans les mêmes proportions.

Or, le maximum de mineurs servant de base à établir les circonscriptions minéralogiques n'excède pas cinq cents et le minimum de journées consacrées à chaque circonscription, ne peut descendre au-dessous de dix par mois. Il résulte donc que « l'œuvre administrative » a eu pour résultat de réduire de 90 le nombre des visites.

Après avoir démontré qu'il s'est produit moins d'accidents mortels depuis la mise en vigueur de la loi des délégués à la sécurité des mineurs, le citoyen Basly fit remarquer que c'était juste, car moment où l'administration constatait ces heureux résultats, qu'elle prenait des mesures ayant pour but de paraître l'action des délégués.

Hélas ! les mesures auront eu pour conséquence d'élever le nombre des victimes exigées par l'exploitation minière de Béthune soit 14 de plus qu'en 1895, et 26 dans celle de la Moïne.

Disons que de ce fait, le chiffre des lots a été plus que doublé et ajoutons que de toutes parts il a parvienu snéquier au journaliste qui prendra si bien M. Séraphin